



# **GUIDE**

# **METHODOLOGIQUE**

pour le travail de maturité spécialisée,  
orientation pédagogie (TM-MSOP)

Édition 2018-2019

**ÉCOLE DE CULTURE GÉNÉRALE**  
**MONTHEY**

# TABLE DES MATIÈRES

1.	Bases juridiques .....	1
2.	Objectifs et cadre du travail de maturité spécialisée .....	1
3.	Rôle du référent ECG, de l'expert et de l'étudiant .....	1
4.	Déroulement du travail.....	2
5.	Principes d'évaluation .....	5
5.1	Le TM-MSOP sans partie pratique.....	5
5.1.1	Présentation écrite.....	5
5.1.2	Présentation orale.....	5
5.2	Le TM-MSOP avec partie pratique.....	5
5.2.1	Présentation écrite .....	5
5.2.2	Présentation orale.....	5
5.3	Note finale .....	6
5.4	Remédiation .....	6
6.	Fraude et plagiat.....	6
7.	Principes de présentation du document écrit final .....	6
7.1	Page de titre.....	7
7.2	Table des matières.....	7
7.3	Introduction .....	8
7.4	Corps du travail : présentation .....	8
7.5	Conclusion .....	8
7.6	Glossaire .....	8
7.7	Bibliographie .....	8
7.8	Annexes .....	9
7.9	Remerciements (facultatifs) .....	9
7.10	Attestation sur l'honneur .....	9
8.	Archivage .....	9

*Dans ce texte, les termes masculins désignant des personnes sont utilisés à titre générique.*

## **1. Bases juridiques**

Le travail de maturité spécialisée, orientation pédagogie (TM-MSOP) est défini par l'article 17 du *Règlement concernant la reconnaissance des certificats délivrés par les écoles de culture générale du 12 juin 2003*, ainsi que par les *Directives du 27 mai 2013 relatives au TM-MSOP du canton du Valais*.

**Seul le travail déposé dans les délais fixés est accepté.** Le TM-MSOP comprend une présentation écrite, une présentation orale et une version informatique. Le TM-MSOP est envisagé sous l'angle d'un examen et évalué en tant que tel.

L'obtention du titre de maturité spécialisée est subordonnée à la validation des cours, ainsi qu'à la réussite du TM-MSOP (note  $\geq 4$ ).

## **2. Objectifs et cadre du travail de maturité spécialisée**

Le TM-MSOP permet de tester la capacité de l'étudiant à traiter un sujet librement choisi, à appliquer de manière appropriée ses compétences et à porter un regard critique sur ses compétences.

Le travail de maturité spécialisée doit permettre à l'étudiant d'élargir ses compétences d'analyse et de synthèse, d'améliorer l'apprentissage interdisciplinaire, d'établir des stratégies variées pour trouver des solutions aux questions qu'il se pose.

L'étudiant doit être prêt à s'investir, à prendre des initiatives personnelles, à faire preuve de flexibilité et de capacité de communication, à mener une réflexion et une analyse personnelles approfondies.

**Le travail de maturité spécialisée porte sur une question liée à l'école, à la pédagogie ou à l'éducation.**

L'étudiant a la possibilité d'enrichir sa recherche théorique par un travail pratique (création artistique, réalisation technique d'un objet ou une représentation, etc.)

L'étudiant peut tenir un journal de bord dans lequel il consigne l'ensemble de ses observations et réflexions. Ce journal de bord constitue une référence pour la rédaction de son travail de maturité spécialisée. L'étudiant peut s'y référer dans le cadre de sa soutenance.

**Deux mois au moins** sont prévus pour la rédaction du travail de maturité spécialisée. La partie écrite comprend entre 15 et 18 pages (environ 4'500 mots), sans la table des matières, les indications bibliographiques et les annexes.

Exceptionnellement, si les exigences du projet sont très poussées et si les objectifs et les attentes peuvent être définis de manière individuelle, le travail de maturité spécialisée peut être le fruit d'une collaboration entre au maximum deux étudiants. Le travail sera alors deux fois plus conséquent et la part de chacun des auteurs clairement identifiée et évaluée.

## **3. Rôle du référent ECG, de l'expert et de l'étudiant**

Chaque travail est suivi par un référent ECG qui fixe avec l'étudiant les dates de séances bilatérales (*au maximum, l'étudiant a droit à 4 rencontres avec son répondant, y compris la validation du choix de la problématique et l'évaluation de la version d'essai*).

Le référent ECG :

- valide le thème et la problématique proposés par l'étudiant (spécification et personnalisation) ;
- offre des conseils et aide l'étudiant à développer des techniques de recherche et d'organisation sur demande;
- encourage et soutient l'étudiant tout au long des recherches et de la réalisation du TM-MSOP ;
- évalue, de manière formative, **une seule fois la version d'essai du TM-MSOP**, avec mise en garde en cas de non-respect des objectifs et des exigences;
- complète et signe les bilans d'entretien.

Le référent ECG et l'expert :

- évaluent la version finale écrite du TM-MSOP ;
- évaluent la présentation orale ;
- rédigent l'évaluation finale.

L'étudiant se considère comme demandeur d'aide auprès de son répondant. A ce titre il doit :

- contacter de façon claire son répondant pour solliciter son soutien,
- respecter scrupuleusement les délais impartis fixés par son répondant,
- consulter régulièrement sa messagerie professionnelle (adresse e-mail de l'école) qui reste le canal de communication officiel avec lui.

## **4. Déroulement du travail**

L'étudiant devra :

- approfondir un thème de son choix sur un domaine lié à l'école et/ou à la pédagogie;
- rassembler une documentation variée (incluant au moins deux livres de référence), valide et pertinente ayant trait au thème choisi ;
- formuler précisément le contenu, à partir d'une problématique précise, les objectifs du travail et en établir le plan ;
- témoigner d'un sens de l'organisation et d'un esprit critique en osant prendre position ;
- proposer diverses pistes de solutions au thème choisi ;
- apprendre à gérer le temps imparti et à respecter les délais imposés ;
- rédiger un texte de manière concise et en utilisant correctement la langue écrite ;
- exposer le résultat de ses recherches lors d'une présentation orale ;
- utiliser à bon escient diverses potentialités de l'outil informatique.

Si l'étudiant choisit un approfondissement par un travail pratique, il devra :

- établir une documentation du processus de travail à l'aide d'exemples personnels ;
- résumer les points importants du déroulement du projet ;
- lier la partie théorique à la réalisation pratique ;
- mettre en place des stratégies pertinentes de réalisation ;
- faire en sorte que le résultat reflète le processus de travail.

**Planning général du travail :**

Date	Etape	Qui
Avant le 15 septembre 2018	Recherche de la thématique et attribution des référents ECG. Approbation de la problématique et de la méthodologie	Étudiants - professeur titulaire de la MSOP- référents ECG
Octobre à décembre 2018	Recherche et rédaction. 2 <sup>ème</sup> entretien avec le référent ECG	Étudiants - référents ECG
7 janvier 2019	Remise de la version d'essai	Étudiants
Avant le 21 janvier 2019	Bilan formatif et correction de la version d'essai. 3 <sup>ème</sup> entretien avec le référent ECG	Étudiants - référents ECG
Fin janvier – mi-février 2019	Rédaction du travail définitif	Étudiants
15 février 2019	Remise du TM-MSOP	Étudiants
8 mars 2019	Évaluation du TM-MSOP et informations sur les insuffisances éventuelles	Référents ECG - experts
Avant le 22 mars 2019	Présentation orale du TM-MSOP	Étudiants - référents ECG - expert

**En situation de remédiation :**

Date	Etape	Qui
5 avril 2019	Remise de la remédiation écrite	Étudiants
12 avril 2019	Remise de la note du TM-MSOP	Référents ECG - experts
Avant fin avril 2019	Présentation orale en cas d'échec à l'écrit	Étudiants - référents ECG - experts
26 avril 2019	Remise de la note du TM-MSOP en cas d'échec à l'écrit	Référents ECG

## **5. Principes d'évaluation**

Le travail de maturité spécialisée est évalué par le référent ECG et par un expert.

Le travail écrit et la présentation orale sont évalués sur la base de notes en demi ou en entier. La présentation orale compte pour 1/3 de la note totale.

### **5.1 Le TM-MSOP sans partie pratique**

#### **5.1.1 Présentation écrite**

Le référent ECG et le professeur expert évaluent la **présentation écrite (50 points)** du TM-MSOP sur la base des **critères** figurant sur la *grille d'évaluation du travail de maturité écrit*.

Le référent ECG et l'expert attribuent ensemble les points. Une note est attribuée en fonction du total des points obtenus. **La présentation écrite du TM-MSOP est acceptée si le nombre de points est supérieur ou égal à 27.5 points.**

**L'admission à la présentation orale du travail de maturité spécialisée est subordonnée à une note suffisante à l'écrit.** La non réussite au TM-MSOP écrit entraîne une remédiation.

#### **5.1.2 Présentation orale**

La présentation orale a lieu devant le référent ECG et l'expert. La durée est fixée à 15 minutes de présentation et 10 minutes de questionnement. Le référent ECG et le professeur expert évaluent la **présentation orale** du TM-MSOP sur la base des **critères** figurant sur la *grille d'évaluation du travail de maturité écrit / oral (Annexe 1)*

Le référent ECG et l'expert attribuent ensemble les points. Une note est attribuée en fonction du total des points obtenus.

### **5.2 Le TM-MSOP avec partie pratique**

#### **5.2.1 Présentation écrite**

Le référent ECG et le professeur expert évaluent la **présentation écrite (55 points)** du TM-MSOP sur la base des **critères** figurant sur la *grille d'évaluation du travail de maturité avec partie pratique écrite (Annexe 1)*.

Le référent ECG et l'expert attribuent ensemble les points. Une note est attribuée en fonction du total des points obtenus. La présentation écrite du TM-MSOP est acceptée si le nombre de points est supérieur ou égal à 30.5 points.

**L'admission à la présentation orale du travail de maturité spécialisée est subordonnée à une note suffisante à l'écrit.** La non-réussite au TM-MSOP écrit entraîne une remédiation.

#### **5.2.2 Présentation orale**

La présentation orale a lieu devant le référent ECG et l'expert. La durée est fixée à 15 minutes de présentation et 10 minutes de questionnement. Le référent ECG et le professeur expert évaluent la **présentation orale** du TM-MSOP sur la base des **critères** figurant sur la *grille d'évaluation du travail de maturité avec partie pratique écrit / oral (Annexe 1)*.

Le référent ECG et l'expert attribuent ensemble les points. Une note est attribuée en fonction du total des points obtenus.

### 5.3 Note finale

La note finale du travail de maturité spécialisée est calculée sur la base de notes au point ou au demi-point selon la formule (arrondi au 1/10) :

$$\frac{2 \times \text{la note d'écrit} + 1 \times \text{la note d'oral}}{3}$$

**L'étudiant doit avoir obtenu au moins la note finale 4.0 au travail de maturité spécialisée pour être autorisé à se présenter aux examens finals de maturité.**

### 5.4 Remédiation

En cas de note insuffisante à l'écrit et en cas de non-présentation du travail de maturité spécialisée, l'étudiant peut remédier à son travail **dans un délai d'un mois**, à compter de la notification de la décision. Dans ce cas, l'enseignant chargé du suivi du travail peut, après réexamen de la version améliorée de ce travail, **octroyer au maximum la note de 4,0**.

Après la remédiation, en cas de non-présentation du travail de maturité spécialisée ou si le travail de maturité spécialisée a reçu pour la seconde fois une note insuffisante, **l'étudiant ne peut être admis aux examens finaux de maturité spécialisée**. Il peut répéter l'année d'école et présenter un autre travail de maturité spécialisée sur un thème différent du premier.

Si, après l'année de répétition, un étudiant remet pour la seconde fois un travail insuffisant, il ou elle ne pourra pas présenter de remédiation à son travail et ne pourra pas répéter une seconde fois l'année de formation aboutissant à la maturité spécialisée.

## 6. Fraude et plagiat

En cas de fraude et/ou de plagiat, le TM-MSOP est considéré comme nul et l'étudiant ne peut se présenter à la soutenance orale. L'étudiant pourra rédiger un nouveau travail sur un autre sujet et être suivi par un nouveau enseignant ECG l'année suivante.

En cas de récidive, l'étudiant est exclu définitivement de la formation aboutissant à la maturité spécialisée.

## 7. Principes de présentation du document écrit final

Le document final doit tenir compte des principales conventions régissant la présentation et la gestion des travaux scientifiques.

La structure du TM-MSOP doit contenir environ 4'500 mots (15 - 18 pages), sans la table des matières, les indications bibliographiques et les annexes et suivre l'ordre et les indications ci-dessous :

- la page de titre ;
- la table des matières ;
- l'introduction comprenant la motivation, les objectifs, la problématique, la manière de procéder ;
- le corps du travail ;
- la conclusion ;
- le glossaire (éventuel) ;
- la bibliographie ;
- les annexes ;
- les remerciements ;
- l'attestation sur l'honneur.

## 7.1 Page de titre

Sur la page de titre **figurent obligatoirement** :

- les prénom et nom complets de l'auteur et le nom du répondant de l'ECCG ;
- le titre du travail, ciblé et ne contenant aucune abréviation ;
- le nom de l'ECG de Monthey ;
- l'information : ***Travail de Maturité Spécialisée*** ;
- le lieu et la date.

Sur la page de titre **figurent éventuellement** :

- un cadre et/ou une éventuelle illustration en noir/blanc ou en couleur.

La page de titre n'est pas paginée ; l'éventuelle illustration n'est pas légendée, mais sa source est indiquée dans la table des illustrations, par une notice bibliographique complète.

## 7.2 Table des matières

La table des matières détaillée et automatique :

- recense tous les titres des sections (ou chapitres) de l'étude ;
- manifeste la structure du travail.

Les chapitres et sous-chapitres sont répartis, à l'aide du système numérique international (1, 1.1, 1.1.1...).

### 7.3 Introduction

L'introduction établit clairement l'état de la question ; elle peut faire mention des travaux antérieurs sur le sujet. Elle comprend trois parties distinctes : le sujet amené et motivé (contexte et motivation personnelle), le sujet posé (problématique) et le sujet divisé (grandes lignes du plan).

### 7.4 Corps du travail : présentation

- La mise en page définira des marges de 2,5 cm à droite, à gauche, en haut et en bas.
- L'emploi abusif de polices différentes est à éviter. Cette règle s'applique à l'ensemble du travail.
- La grandeur du corps de texte est généralement de 12. Elle doit correspondre à une taille de police style Arial.
- L'interligne est de 1,5.
- Les titres des chapitres sont en gras et non soulignés.
- Le texte doit être justifié et paginé.
- Lorsque des mots ou des expressions sont mis en évidence, on peut avoir recours aux caractères italiques et/ou gras. On évitera le soulignement.
- Les notes précisant des compléments d'information ou les sources des documents sont placées en bas de page, dans une police plus petite.
- Pour les citations et la bibliographie, se référer au document « **Citations et bibliographie, normes de l'APA** » disponible sur le site de l'ECCG de Monthey.

### 7.5 Conclusion

La conclusion récapitule les principaux résultats de la recherche, en marque l'importance et les conséquences. Elle est aussi une ouverture sur d'autres pistes, complémentaires ou contradictoires.

### 7.6 Glossaire

Un glossaire peut s'avérer utile si le TM-MSOP traite d'un domaine nécessitant l'usage d'un vocabulaire spécialisé.

### 7.7 Bibliographie

Une liste doit répertorier tous les documents utilisés par l'auteur d'une étude scientifique, qu'il s'agisse de sources orales, d'ouvrages, d'articles, de documents sonores, audiovisuels, graphiques ou autres, que ceux-ci aient été trouvés en bibliothèque, dans la presse écrite, à la télévision, sur le web ou ailleurs. Se référer au document « **Citations et bibliographie, normes de l'APA** » disponible sur le site de l'ECCG de Monthey.

## **7.8 Annexes**

Des textes complémentaires ou d'autres documents peuvent être annexés au TM-MSOP, si nécessaire.

## **7.9 Remerciements (facultatifs)**

Si des remerciements sont adressés, ils figurent sur une page réservée à cet effet, en fin de travail.

## **7.10 Attestation sur l'honneur**

L'étudiant certifie que son travail a été réalisé conformément aux conditions figurant dans le « Guide méthodologique » de l'ECG et qu'il est dès lors conscient que le plagiat et la fraude débouchent sur les conditions décrites sous le pt 6 (cf. Annexe 2).

Cette attestation doit être reliée dans le travail original.

## **8. Archivage**

Au moment de remettre la version définitive, l'auteur du TM-MSOP fournit **une copie informatique (fichier PDF envoyé par mail au répondant ECG) et deux exemplaires reliés par thermocollage de son étude (déposés chez le répondant ECG).**

**Annexe 1A** Grille d'évaluation du TM-MSOP sans partie pratique

<b>Présentation écrite</b>		<b>../50 PTS</b>
<b><i>Au niveau de la forme</i></b>	<b>Nombre de points maximum</b>	<b>Nombre de points obtenus</b>
Respect de la longueur du travail, environ 4500 mots (18 à 20 pages, sans la table des matières, les indications bibliographiques et les annexes)	3	
Respect des normes d'écriture ECG (références, citations, bibliographie, etc.), cf. chapitre 7 du guide méthodologique	4	
Respect des règles d'écriture française (syntaxe, orthographe, sémantique, structuration du texte,...)	8	
<b><i>Au niveau du contenu</i></b>	<b>Nombre de points maximum</b>	<b>Nombre de points obtenus</b>
Pertinence et clarté de la problématique	2	
Choix des méthodes de travail et de la procédure	2	
Recherche et élaboration de la problématique	5	
Utilisation judicieuse des sources d'information	7	
Fidélité à la problématique et esquisse de réponses	5	
Développement d'une argumentation logique et différenciée	10	
Capacité d'esprit critique et capacité d'autoévaluation	4	

**Note de la présentation écrite :**

47.5 – 50 pts	42.5 – 47 pts	37.5 – 42 pts	32.5 – 37 pts	27.5 – 32 pts	Inf. à 27.5 pts
6	5.5	5	4.5	4	Remédiation

<b>Présentation orale</b>		<b>...../30 PTS</b>
	<b>Nombre de points maximum</b>	<b>Nombre de points obtenus</b>
Fidélité au contenu	5	
Qualité de la communication (verbale – non verbale)	5	
Qualité de l'argumentation	8	
Capacité à répondre aux questions	6	
Utilisation des médias	3	
Gestion du temps	3	

**Note de la présentation orale :**

28.5-30	25.5-28	22.5-25	19.5-22	16.5-19	13.5-16	11.5-13	8.5-11	5.5-8	2.5-5
6	5.5	5	4.5	4	3.5	3	2.5	2	1.5

**Note finale du travail :**

**2 x écrit + 1 x oral** (arrondi au 0.1) : .....

**Annexe 1B** Grille d'évaluation du TM-MSOP avec partie pratique

<b>Présentation écrite</b>		<b>...../55 PTS</b>
<b><i>Au niveau de la forme</i></b>	<b>Nombre de points maximum</b>	<b>Nombre de points obtenus</b>
Respect de la longueur du travail, environ 2500 mots (12 à 15 pages, sans la table des matières, les indications bibliographiques et les annexes)	2	
Respect des normes d'écriture ECG (références, citations, bibliographie, etc.), cf. chapitre 7 du guide méthodologique	3	
Respect des règles d'écriture française (syntaxe, orthographe, sémantique, structuration du texte,...)	6	
<b><i>Au niveau du contenu</i></b>	<b>Nombre de points maximum</b>	<b>Nombre de points obtenus</b>
Pertinence et clarté de la problématique, choix des méthodes de travail et de la procédure	2	
Recherche et élaboration de la problématique, développement d'une argumentation logique et différenciée	10	
Mise en place de la documentation du processus de travail à l'aide d'exemples personnels	3	
Utilisation judicieuse des sources d'information	3	
Fidélité à la problématique et esquisse de réponses	3	
Capacité d'esprit critique et capacité d'autoévaluation	3	
<b><i>Au niveau de la partie pratique</i></b>	<b>Nombre de points maximum</b>	<b>Nombre de points obtenus</b>
Expression artistique ou valeur du projet	7	
Technique : justesse, choix des matériaux ou des stratégies, réalisation et finition ou évaluation des résultats	8	
Lien entre la partie théorique et la réalisation pratique	3	
Originalité	2	

**Note de la présentation écrite :**

52.5 - 55 pts	47 - 52 pts	41.5 – 46.5 pts	36 - 41 pts	30.5 – 35.5 pts	Inf. à 30.5 pts
6	5.5	5	4.5	4	Remédiation

**Présentation orale**

...../25 PTS

	Nombre de points maximum	Nombre de points obtenus
Qualité de l'argumentation : cohérence entre théorie et pratique	9	
Qualité de la communication (verbale – non verbale)	5	
Capacité à répondre aux questions	6	
Utilisation des médias	2	
Gestion du temps	3	

**Note de la présentation orale :**

24–25	21.5 – 23.5	19-21	16.5-18.5	14-16	11.5-13.5	9-11	6.8-8.5	4-6	1.5-3.5
6	5.5	5	4.5	4	3.5	3	2.5	2	1.5

**Note finale du travail :****2 x écrit + 1 x oral** (arrondi au 0.1) : .....

3

**Annexe 2**

# ATTESTATION SUR L'HONNEUR

---

Nom :

Prénom :

Adresse :

Classe :

Je certifie sur l'honneur que le travail intitulé

a été réalisé conformément aux conditions figurant dans le « Guide méthodologique » de l'ECG Monthey. Je suis conscient(e) que le plagiat et la fraude débouchent sur les conditions décrites sous le pt 6 du guide méthodologique pour la réalisation du TM-MSOP.

Lieu, date et signature :